

L'honorable WILLIAM MUIRHEAD, de Chatham, Miramichi, propriétaire de moulins à scie et constructeur de navires, a donné son témoignage comme suit :

Je charge en bois de service chaque année de quarante-cinq à cinquante-cinq navires, que j'expédie de Chatham, N.-B., à divers ports en Europe. Je considère l'établissement d'un réseau de télégraphe dans le bas du fleuve et golfe St. Laurent comme ayant une grande importance pour le commerce, et offrant des moyens efficaces pour préserver de la mort ou de la destruction les hommes ou les navires avec leurs cargaisons. Un câble qui communiquerait avec l'île St. Paul, qui est un endroit excessivement dangereux, et se trouve juste sur la route suivie par les navires, rendrait des services signalés à la marine marchande.

L'un de mes navires un jour s'échoua sur le Fer à Cheval, fit une voie d'eau, et alla ensuite se briser complètement sur l'île Langley; s'il eût alors existé quelque communication télégraphique entre le groupe des îles de la Madeleine et la terre ferme, le capitaine aurait pu relâcher à quelqu'une de ces îles en attendant mes ordres, tout en m'adressant une dépêche pour me faire connaître la position dans laquelle il se trouvait, et là-dessus j'aurais pu lui envoyer porter immédiatement secours, et ainsi sauver mon navire qui valait \$55,000. S'il y avait des communications d'établies au moyen d'un câble entre les îles de la Madeleine et la terre ferme, tout navire en détresse dans ces parages pourrait être facilement secouru d'une manière efficace. Un grand nombre de navires, qui, à ma connaissance, se sont échoués sur les îles de la Madeleine pendant ces dix dernières années, auraient pu se sauver facilement, s'ils avaient été capables de se procurer des secours à temps; dans l'état actuel des choses il faut environ une quinzaine de jours pour transmettre des nouvelles des îles de la Madeleine à Miramichi, et pendant cet intervalle le navire peut subir des avaries considérables, il peut se perdre une grande quantité d'effets et beaucoup de personnes peuvent périr; avec le système perfectionné que l'on propose d'établir, les communications seront si rapides que les navires naufragés dans le golfe recevront des secours presque immédiatement. De plus, l'érection de sémaphores agissant de concert avec nos phares rendraient de grands services.

J'avais, l'année dernière, un navire qui partait en destination de Limerick, en Irlande, avec un chargement de grain; ce navire, en arrivant, alla s'échouer quelque part dans le havre de cette ville, et sans toutes les facilités de communication qu'offrait le télégraphe, il se serait complètement perdu; alors, on fit venir à son secours un remorqueur, qui le retira de sa position périlleuse avec perte d'une partie de sa cargaison. Je n'avais pas effectué d'assurance sur ce navire, et j'aurais tout perdu sans les secours qui lui furent portés à temps.

Je suis d'avis que, pour co-opérer avec ce réseau de télégraphe, le vapeur appelé le *Napoléon* que l'on emploie aujourd'hui pour le service des phares, devrait stationner à Gaspé, comme ce port se trouve le centre où convergeront toutes les branches, et que l'on pourrait presque en tout temps recevoir de ce point des secours immédiatement.

Les taux d'assurance, si l'on établissait ce réseau de télégraphe, seraient beaucoup moins élevés qu'ils ne le sont aujourd'hui, attendu que la navigation deviendrait beaucoup plus sûre et présenterait beaucoup moins de risques.

Mémoires sur les communications télégraphiques avec le bas du St. Laurent rédigé par M. William Smith, Député-Ministre de la Marine et des Pêcheries, et destiné au comité de la Chambre des Communes.

Le soussigné, conformément à la réquisition de ce comité le priant d'exprimer son opinion sur l'opportunité d'établir un réseau de communications télégraphiques entre l'île d'Anticosti, les îles de la Madeleine et la terre ferme, dans la province de Québec, soumet respectueusement le mémoire suivant sur cette question :—

Avant d'entrer en matière, cependant, il saisit cette occasion d'informer le comité qu'il n'est pas autorisé de la part du gouvernement à traiter cette question, et que